REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES FINANCES
Direction Générale des Etudes
et de la Législation Fiscales

NOTE COMMUNE N° 2 /2006

O B J E T : Aide mémoire des textes législatifs et réglementaires en matière fiscale parus au JORT durant l'année 2005.

La matière fiscale a connu de nouvelles modifications à caractère législatif et réglementaire durant l'année 2005.

Dans le but de permettre aux agents de l'administration fiscale d'accéder facilement à ces modifications et de garantir une bonne application de la législation fiscale dans le temps, la liste jointe en annexe à la présente note fait état, sauf erreur ou omission, des textes parus durant l'année 2005 et se rapportant à la matière fiscale et à l'organisation de l'administration fiscale.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES
ET DE LA LEGISLATION FISCALES

ANNEXE A LA NOTE COMMUNE N° 2/2006

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
I. LOIS	**6**	- Loi n°2005-2 du 19 janvier 2005, portant approbation d'un accord relatif à l'encouragement de l'investissement conclu le 17 février 2004 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. - Loi n°2005-3 du 19 janvier 2005, portant approbation de l'accord cadre de partenariat économique et financier conclu le 29 juillet 2004, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Française. - Loi n°2005-4 du 19 janvier 2005, portant approbation de l'accord conclu le 26 juillet 2004 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque européenne d'investissement relatif à l'établissement du siège de la représentation de la Banque européenne d'investissement en Tunisie. - Loi n°2005-5 du 19 janvier 2005, portant approbation de l'accord de crédit conclu le 14 septembre 2004 entre la République Tunisienne et le fonds saoudien de développement pour la contribution au financement du projet de développement agricole intégré de Joumine et Ghzala. - Loi n°2005-6 du 19 janvier 2005, portant approbation de l'accord de crédit conclu le 14 septembre 2004 entre la République Tunisienne et le fonds saoudien de développement pour la contribution au financement du projet de la faculté des sciences économiques et de gestion de Sousse et de l'institut supérieur des arts des multimédias de la Manouba. - Loi n°2005-7 du 19 janvier 2005, portant approbation de la rétrocession à l'Etat de l'emprunt obligataire émis sur le marché financier de l'euro objet des accords conclus le 7 avril 2004 entre la Banque Centrale de Tunisie et un groupe

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		d'établissements financiers étrangers.
	9	- Loi n°2005-10 du 26 janvier 2005, portant approbation de l'accord cadre conclu le 25 octobre 2003 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Populaire de Chine et de la garantie de l'Etat relatifs au prêt conclu le 4 mars 2004 entre la société nationale des télécommunications et la banque chinoise « Exim Bank » pour le financement du projet d'extension de la capacité du réseau téléphonique fixe. - Loi n°2005-11 du 26 janvier 2005, portant approbation d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat du Koweït relative à la promotion et à la protection réciproques des investissements. - Loi n°2005-12 du 26 janvier 2005, portant modification de quelques dispositions du code des sociétés commerciales.
	14	- Loi n°2005-14 du 16 février 2005, portant approbation de la convention de crédit conclue, le 18 novembre 2004, entre la République Tunisienne et l'Agence française de développement pour le financement de la deuxième et troisième tranches du programme de logements sociaux. - Loi n°2005-15 du 16 février 2005, relative à l'organisation du secteur des métiers. - Loi n°2005-16 du 16 février 2005, modifiant la loi n°93-84 du 26 juillet 1993, relative aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro-alimentaire.
	18	- Loi n°2005-17 du 1er mars 2005, relative aux métaux précieux.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	19	- Loi n°2005-18 du 7 mars 2005, portant approbation d'une convention sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Arabe Syrienne. - Loi n°2005-19 du 7 mars 2005, portant approbation de la convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Soudan tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. - Loi n°2005-20 du 7 mars 2005, portant approbation d'un accord sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Mali. - Loi n°2005-21 du 7 mars 2005, portant approbation d'un accord entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Hellénique dans le domaine des transports routiers de personnes et de marchandises et de transit. - Loi n°2005-22 du 7 mars 2005, portant approbation de l'accord de prêt conclu, le 7 décembre 2004, entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence française de développement pour la contribution au financement du programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises.
	21	- Loi n°2005-24 du 14 mars 2005, portant approbation d'un accord relatif à la promotion et à la protection des investissements entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Soudan. - Loi n°2005-25 du 14 mars 2005, portant approbation d'un accord et d'un protocole conclus le 28 février 2002 entre la République Tunisienne et la République d'Afrique du Sud, relatif à la promotion et à la protection réciproques des

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		investissements.
		- Loi n°2005-26 du 14 mars 2005, portant approbation d'un protocole d'accord conclu le 14 janvier 2004, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Italienne concernant les conditions et modalités d'octroi d'un crédit d'aide en faveur du secteur privé et d'un échange de notes du 5 novembre 2004 et 25 décembre 2004, portant amendement dudit protocole d'accord. - Loi n°2005-27 du 14 mars 2005, portant approbation de l'octroi de la garantie de l'Etat du crédit conclu, le 3 janvier 2005, entre l'Office national de la télédiffusion et la banque Calyon de Paris pour la contribution au financement du projet de fourniture et d'installation d'un réseau national de faisceaux hertziens numériques.
	38	- Loi n°2005-34 du 11 mai 2005, portant approbation d'un accord de libre échange conclu, le 17 décembre 2004, entre la République Tunisienne et les Etats de la communauté européenne de libre échange et les accords et protocoles joints et conclus le 17 décembre 2004. - Loi n°2005-36 du 11 mai 2005, portant approbation d'une convention d'association portant sur l'établissement d'une zone de libre échange conclue, le 25 novembre 2004, entre la République Tunisienne et la République de Turquie. - Loi n°2005-40 du 11 mai 2005, complétant le décret du 4 juin 1957, relatif aux opérations immobilières.
	43	- Loi n°2005-41 du 30 mai 2005, portant approbation d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Burkina Faso en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		- Loi n°2005-44 du 30 mai 2005, modifiant et complétant l'article 37 de la loi n°94-127 du 26 décembre 1994 portant loi de finances pour l'année 1995.
	45	- Loi n°2005-45 du 6 juin 2005, modifiant et complétant certains articles du code pénal.
	48	- Loi n°2005-46 du 6 juin 2005, portant approbation de la réorganisation de quelques dispositions du code pénal et leur rédaction.
	51	- Loi n°2005-48 du 27 juin 2005, portant approbation d'une convention de transport aérien entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique d'Iran. - Loi n°2005-49 du 27 juin 2005, portant approbation d'un accord conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie concernant les services aériens réguliers entre et au-delà de leurs territoires respectifs. - Loi n°2005-50 du 27 juin 2005, relative à la zone économique exclusive au large des côtes tunisiennes. - Loi n°2005-51 du 27 juin 2005, relative au transfert électronique de fonds.
	57	- Loi organique n°2005-52 du 18 juillet 2005, étendant à la chambre des conseillers l'application de certaines dispositions de la loi organique n°88-12 du 7 mars 1988 relative au conseil économique et social. - Loi n°2005-53 du 18 juillet 2005, portant approbation du contrat de cautionnement conclu le 9 décembre 2004 entre la République Tunisienne et la Banque européenne d'investissement et relatif au prêt global accordé à la caisse des prêts et de soutien aux collectivités locales.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		- Loi n°2005-56 du 18 juillet 2005, relative à l'essaimage des entreprises économiques . - Loi n°2005-57 du 18 juillet 2005, relative aux centres d'affaires d'intérêt public économique. - Loi n°2005-58 du 18 juillet 2005, relative aux fonds d'amorçage. - Loi n°2005-59 du 18 juillet 2005, portant dispositions fiscales tendant à l'encouragement à la création des fonds d'amorçage. - Loi n°2005-60 du 18 juillet 2005, modifiant et complétant la loi n°91-64 du 29 juillet 1991 relative à la concurrence et aux prix. - Loi n°2005-61 du 18 juillet 2005, portant règlement du budget de l'Etat de la gestion 2003. **60** - Loi n°2005-63 du 27 juillet 2005, portant approbation d'une convention relative à l'encouragement et à la protection de l'investissement entre la République Tunisienne et la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste. **61** - Loi n°2005-65 du 27 juillet 2005, modifiant et complétant le code des sociétés commerciales. **62** - Loi n°2005-67 du 4 août 2005, portant approbation de l'échange de lettres entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon en date du 22 juin 2005 et de l'accord de prêt conclu le 30 juin 2005 à Tokyo relatifs à la contribution au financement du projet d'électrification et d'alimentation en eau des milieux ruraux par énergie solaire.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	63	- Loi n°2005-68 du 4 août 2005, portant approbation de l'échange de lettres entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon en date du 22 juin 2005 et de l'accord de prêt conclu le 30 juin 2005 à Tokyo relatifs à la contribution au financement du projet de développement du technopôle de Borj Sedria. - Loi n°2005-69 du 4 août 2005, portant approbation d'un contrat de financement conclu le 20 juin 2005 entre la République Tunisienne et la Banque européenne d'investissement relatif à la contribution au financement du projet de création de cinq technopôles. - Loi n°2005-70 du 4 août 2005, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 28 juin 2005 entre la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement relatif au financement du programme d'appui à la compétitivité de l'économie (quatrième prêt). - Loi n°2005-72 du 4 août 2005, relative à l'assainissement de la situation financière de la société nationale des chemins de fer tunisiens. - Loi n°2005-73 du 4 août 2005, relative à l'assainissement de la situation financière de la société nationale des transports et de la société du métro léger de Tunis fusionnées dans la société des transports de Tunis. - Loi n°2005-74 du 4 août 2005, relative à l'abandon des créances de l'Etat vis-à-vis de certaines sociétés régionales de transport. - Loi n°2005-78 du 4 août 2005, modifiant et complétant le code des droits réels promulgué par la loi n°65-5 du 12 février 1965.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		- Loi n°2005-79 du 4 août 2005, relative à la modification du paragraphe 6 de l'article 425 du code de procédure civile et commerciale.
	65	- Loi n°2005-80 du 9 août 2005, portant modification de quelques dispositions du code des obligations et des contrats. - Loi n°2005-82 du 15 août 2005, portant création d'un système de maîtrise de l'énergie.
	68	- Loi n°2005-87 du 15 août 2005, portant approbation de la réorganisation de quelques dispositions du code tunisien des obligations et des contrats.
	79	- Loi n°2005-91 du 3 octobre 2005, portant encouragement du secteur privé à recruter les diplômés de l'enseignement supérieur. - Loi n°2005-93 du 3 octobre 2005, complétant quelques dispositions du code de procédure pénale.
	83	- Loi n°2005-94 du 18 octobre 2005, relative aux sociétés mutuelles de services agricoles. - Loi n°2005-95 du 18 octobre 2005, relative à l'élevage et aux produits animaux.
	84	- Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières.
	87	- Loi n°2005-98 du 1er novembre 2005, portant approbation d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu. - Loi n°2005-99 du 1er novembre 2005, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 27 septembre 2005 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque africaine de

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		développement pour la contribution au financement du troisième programme d'appui à la compétitivité.
	90 **100** **101**	- Loi n°2005-101 du 1er novembre 2005, portant approbation de l'avenant n°2 modifiant la convention relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Zarat » et ses annexes. - Loi n°2005-102 du 8 novembre 2005, relative au transport, sur le territoire tunisien, de gaz naturel de provenance algérienne et à la fixation du prélèvement fiscal y afférent et revenant à l'Etat tunisien. - Loi n°2005-103 du 15 décembre 2005 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2005. - Loi n°2005-104 du 19 décembre 2005, relative à l'extension du champ d'intervention des sociétés d'investissement à capital risque. - Loi n°2005-105 du 19 décembre 2005, relative à la création des fonds communs de placement à risque. - Loi n°2005-106 du 19 décembre 2005, portant loi de finances pour l'année 2006.
Conseil Constitutionnel	**6**	- Avis n°2004-44 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation de l'accord conclu le 26 juillet 2004 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque européenne d'investissement relatif à l'établissement du siège de la représentation de la Banque européenne d'investissement en Tunisie. - Avis n°2004-45 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'un accord relatif à l'encouragement de l'investissement conclu le 17 février 2004 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.
	9	- Avis n°2004-49 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant modification de quelques dispositions du code des sociétés commerciales. - Avis n°2004-51 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat du Koweït relative à la promotion et à la protection réciproques des investissements.
	14	- Avis n°2003-53 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi relatif à l'organisation du secteur des métiers. - Avis n°2005-3 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi relatif à l'organisation du secteur des métiers. - Avis n°2004-50 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi modifiant la loi n°93-84 du 26 juillet 1993 relative aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro-alimentaire.
	18	- Avis n°2003-51 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi relatif aux métaux précieux. - Avis n°2005-10 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi relatif aux métaux précieux.
	19	- Avis n°2005-05 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'une convention sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit conclue, le 27 mars 2004, entre le gouvernement de

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		la République Tunisienne et le gouvernement de la République Arabe Syrienne.
	21	- Avis n°2005-07 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'un accord sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit conclu, le 21 janvier 2004, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Mali. - Avis n°2005-08 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'un accord conclu, le 7 octobre 2003, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Hellénique dans le domaine des transports routiers de personnes et de marchandises et de transit. - Avis n°2005-09 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation de la convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Soudan tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. - Avis n°2005-04 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'un accord relatif à la promotion et à la protection des investissements entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Soudan. - Avis n°2005-06 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'un accord et d'un protocole conclus le 28 février 2002, entre la République Tunisienne et la République d'Afrique du Sud, relatifs à la promotion et à la protection réciproques des investissements.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	38	- Avis n°2005-17 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi complétant le décret du 4 juin 1957 relatif aux opérations immobilières. - Avis n°2005-19 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'une convention d'association portant sur l'établissement d'une zone de libre échange conclue, le 25 novembre 2004, entre la République Tunisienne et la République de Turquie. - Avis n°2005-20 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'un accord de libre échange entre la République Tunisienne et les Etats de la communauté européenne de libre échange.
	43	- Avis n°2005-14 du conseil constitutionnel concernant le projet de loi portant approbation de la convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Burkina Faso tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu.
	45	- Avis n°2001-64 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi modifiant et complétant certains articles du code pénal. - Avis n°2005-26 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi modifiant et complétant certains articles du code pénal.
	48	- Avis n°2001-112 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation de la réorganisation de quelques dispositions du code pénal et leur rédaction. - Avis n°2005-27 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation de la

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		réorganisation de quelques dispositions du code pénal et leur rédaction.
	51	- Avis n°2005-23 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi relatif à la zone économique exclusive au large des côtes tunisiennes. - Avis n°2005-25 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi relatif au transfert électronique de fonds. - Avis n°2005-28 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'une convention de transport aérien entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République d'Iran. - Avis n°2005-29 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi portant approbation d'un accord conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie concernant les services aériens réguliers entre et au-delà de leurs territoires respectifs.
	57	- Avis n°18-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi modifiant et complétant la loi n°91-64 du 29 juillet 1991, relative à la concurrence et aux prix. - Avis n°32-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif aux centres d'affaires d'intérêt public économique. - Avis n°35-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif aux fonds d'amorçage. - Avis n°36-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi portant dispositions fiscales tendant à l'encouragement à la création des

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		fonds d'amorçage. - Avis n°37-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif à l'essaimage des entreprises économiques.
	60	- Avis n°45-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi portant approbation d'une convention relative à l'encouragement et à la protection de l'investissement entre la République Tunisienne et la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste.
	61	- Avis n°60-2003 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi modifiant et complétant le code des sociétés commerciales. - Avis n°48-2005 du conseil constitutionnel, concernant le projet de loi modifiant et complétant le code des sociétés commerciales.
	63	- Avis n°35-2004 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi modifiant certaines dispositions du code des obligations et des contrats. - Avis n°16-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi modifiant certaines dispositions du code de procédures civile et commerciale. - Avis n°40-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi modifiant le code des droits réels.
	65	- Avis n°49-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi portant création d'un système de maîtrise de l'énergie. - Avis n°54-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi portant création d'un système de maîtrise de l'énergie.
	68	- Avis n°34-2004 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi portant approbation de la réorganisation de quelques dispositions du code tunisien des obligations et des contrats.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		- Avis n°58-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi portant approbation de la réorganisation de quelques dispositions du code tunisien des obligations et des contrats.
	79	- Avis n°53-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi complétant quelques dispositions du code de procédure pénale. - Avis n°62-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi portant encouragement du secteur privé à recruter les diplômés de l'enseignement supérieur.
	83	- Avis n°38-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif à l'élevage et aux produits animaux. - Avis n°52-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif aux sociétés mutuelles de services agricoles. - Avis n°67-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif à l'élevage et aux produits animaux. - Avis n°68-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif aux sociétés mutuelles de services agricoles.
	84	- Avis n°46-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif au renforcement de la sécurité des relations financières. - Avis n°66-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif au renforcement de la sécurité des relations financières.
	101	- Avis n°71-2005 du conseil constitutionnel, concernant certaines dispositions du projet de loi de finances pour l'année 2006. - Avis n°72-2005 du conseil constitutionnel, concernant certaines dispositions du projet de loi de finances pour l'année 2006. - Avis n°76-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif à l'extension du champ d'intervention des sociétés d'investissement

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		à capital risque. - Avis n°77-2005 du conseil constitutionnel, concernant un projet de loi relatif à la création des fonds communs de placement à risque.
II. DECRETS ET ARRETES FINANCES	**1**	- Décret n°2004-2726 du 22 décembre 2004, accordant à la « Société Audio Visuel International Production Tunisie » les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2004-2727 du 31 décembre 2004, portant réduction à 10% du taux de la taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits pétroliers. - Décret n°2004-2728 du 31 décembre 2004, fixant à 10% le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable à l'électricité basse tension à usage domestique et à l'électricité moyenne et basse tension utilisée pour le fonctionnement des équipements de pompage de l'eau destinée à l'irrigation agricole. - Décret n°2004-2729 du 31 décembre 2004, portant octroi d'un régime fiscal privilégié au titre des produits métallurgiques.
	3	- Décret n°2004-2757 du 31 décembre 2004, portant approbation de la convention relative à la création d'une société d'investissement à capital fixe non-résidente dénommée « Fonds Euro-Méditerranéen d'Investissement FEMI » - Décret n°2005-2 du 3 janvier 2005, portant réduction du droit de consommation et suspension de la taxe sur la valeur ajoutée dus à l'acquisition des véhicules de transport public des personnes dans le cadre du renouvellement du parc et les conditions d'octroi de ces avantages - Décret n°2005-3 du 3 janvier 2005, portant suspension ou réduction des droits de douane et suspension de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits destinés au secteur de la santé. - Décret n°2005-4 du 3 janvier 2005, portant fixation

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		des listes des matières et produits bénéficiant de la suspension ou la réduction des droits de douane conformément aux dispositions du paragraphe 7.27 du tarif des droits de douane à l'importation.
		- Décret n°2005-5 du 3 janvier 2005, portant suspension ou réduction des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée ou suspension du prélèvement dus sur les produits agricoles et agro-alimentaires et certains articles, matières premières et produits. - Arrêté du ministre des finances du 31 décembre du 31 décembre 2004, portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêts excessifs correspondants.
	8	- Décret n°2005-111 du 19 janvier 2005, accordant à la société moderne d'huile d'olive « Ennour » les avantages fiscaux prévus par les articles 7, 8 et 9 du code d'incitation aux investissements.
	10	- Décret n°2005-164 du 26 janvier 2005 complétant et modifiant le décret n°96-1190 du 1er juillet 1996, fixant les conditions et modalités d'application des dispositions du paragraphe 7.2 du titre II des dispositions préliminaires du tarif des droits de douane à l'importation, tel que promulgué par la loi n°89-113 du 30 décembre 1989.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	13	- Décret n°2005-213 du 7 février 2005, portant réduction des droits de douane et du prélèvement dû à l'importation des bananes fraîches. - Décrets du n°2005-214 au n°2005-230 du 9 février 2005, accordant des primes d'investissement et des terrains au dinar symbolique, pour la création de foyers universitaires privés.
	17	- Décret n°2005-374 du 23 février 2005, portant approbation d'une convention relative à l'ouverture d'un bureau de représentation de la société « The Mediterranean Insurance and Reinsurance Company Limited Med RE ». - Décret n°2005-375 du 23 février 2005, portant suspension des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée dus à l'importation des graines de pin.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	19	- Décret n°2005-490 du 1er mars 2005, portant ratification des conventions complémentaires conclues entre le gouvernement de la République Tunisienne et respectivement avec le gouvernement de l'Etat du Qatar, le gouvernement de l'Etat du Koweït et Abu Dhabi Investement Authority (ADIA) et visant à mettre fin à l'application des conventions portant création de la Banque Tuniso-Qatarie d'Investissement, la Banque Tuniso-Koweitienne de Dévelopement et de la Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement. - Décret n°2005-491 du 1er mars 2005, portant ratification du mémorandum d'accord conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite et visant à mettre fin à l'application de la convention portant création de la Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement. - Décret n°2005-492 du 1er mars 2005, modifiant et complétant le décret n°91-556 du 23 avril 1991, portant organisation du ministère des finances.
	21	- Décret n°2005-581 du 7 mars 2005, complétant le décret n°77-608 du 27 juillet 1977, fixant les conditions d'application de la loi n°76-18 du 21 janvier 1976, portant refonte et codification de la législation des changes et du commerce extérieur régissant les relations entre la Tunisie et les pays étrangers, telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la loi n°93-48 du 3 mai 1993.
	23	- Décret n°2005-793 du 14 mars 2005, modifiant le décret n°77-608 du 27 juillet 1977, fixant les conditions d'application de la loi n°76-18 du 21 janvier 1976, portant refonte et codification de la législation des changes et du commerce extérieur régissant les relations entre la Tunisie et les pays étrangers, telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la loi n°93-48 du 3 mai 1993.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	27	- Arrêté du ministre des finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.
	28	- Décret n°2005-1052 du 31 mars 2005, modifiant et complétant le décret n°94-815 du 11 avril 1994 fixant les tarifs des droits de chancellerie.
	31	- Décret n°2005-1156 du 12 avril 2005, modifiant le décret n°2004-1191 du 25 mai 2004, portant fixation de la liste des produits exonérés de la taxe pour la protection de l'environnement.
	32	- Décret n°2005-1176 du 18 avril 2005, complétant le décret n°2004-1090 du 17 mai 2004 fixant les conditions et modalités d'application des dispositions du paragraphe 7.26 du titre II des dispositions préliminaires du tarif des droits de douane à l'importation relatif au soutien de la compétitivité de l'industrie locale.
	39	- Décret n°2005-1490 du 11 mai 2005, fixant les modalités d'établissement et de dépôt du manifeste de cargaison anticipé par les moyens électroniques.
	48	- Décrets du n°2005-1738 au n°2005-1742 du 13 juin 2005, accordant des primes d'investissement pour la réalisation de foyers universitaires privés.
	52	- Décret n°2005-1830 du 27 juin 2005, accordant à la société « El Arem et associés » les avantages fiscaux prévus par les articles 7, 8 et 9 du code d'incitation aux investissements.
	54	- Arrêté du ministre des finances du 30 juin 2005, portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	56	- Décret n°2005-1946 du 5 juillet 2005, complétant le décret n°94-1192 du 30 mai 1994, fixant la liste des équipements et les conditions de bénéfice des incitations prévues par l'article 9 du code d'incitation aux investissements.
	57	- Décret n°2005-1976 du 11 juillet 2005, portant modification du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. - Décret n°2005-1977 du 11 juillet 2005, portant modification du décret n°99-2773 du 13 décembre 1999, portant fixation des conditions d'ouverture des « comptes épargne en actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés, tel que modifié par le décret n°2002-1727 du 29 juillet 2002.
	59	- Décret n°2005-2024 du 18 juillet 2005, modifiant et complétant le décret n°94-814 du 11 avril 1994, relatif à la définition des petites entreprises et à la détermination de leur champ d'activité ainsi qu'aux conditions et modalités d'octroi des avantages auxquels elles sont éligibles. - Décret n°2005-2025 du 18 juillet 2005, modifiant le décret n°2002-418 du 14 février 2002, fixant les conditions d'intervention, les modalités de fonctionnement et les modes de financement du fonds de garantie des assurés.
	71	- Décret n°2005-2396 du 31 août 2005, portant suspension ou réduction des droits de douanes et réduction de la taxe sur la valeur ajoutée dus à l'importation des huiles de colza et des huiles d'arachide. - Décret n°2005-2397 du 31 août 2005, complétant le décret n°77-608 du 27 juillet 1977, fixant les conditions d'application de la loi n°76-18 du 21 janvier 1976, portant refonte et codification de la

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		législation des changes et du commerce extérieur régissant les relations entre la Tunisie et les pays étrangers, telle que modifiée par la loi n°93-48 du 3 mai 1993.
		- Décret n°2005-2398 du 31 août 2005, modifiant et complétant le décret n°96-1189 du 1er juillet 1996, fixant la liste des matières premières et articles destinés au secteur de l'artisanat et susceptibles de bénéficier de la réduction des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée dus à l'importation et en régime intérieur et les conditions d'octroi de ces avantages.
	72	- Arrêté du ministre des finances du 3 septembre 2005, fixant le modèle d'engagement des cautions personnelles et solidaires remplaçant le cautionnement et la retenue de garantie exigés des titulaires des marchés publics.
	75	- Décret n°2005-2494 du 12 septembre 2005, relatif à la fixation du champ et des modalités d'application de l'article 57 de la loi n°2000-98 du 25 décembre 2000 relative à la loi de finances pour l'année 2001, tel que modifié par l'article 70 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004 relative à la loi de finances pour l'année 2005.(concernant la facilitation de l'accomplissement des obligations fiscales).
		- Décret n°2005-2495 du 12 septembre 2005, portant modification du décret n°2001-1721 du 24 juillet 2001, fixant la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement de la commission prévue par l'article 74 du code des droits et procédures fiscaux.
	76	- Arrêté du ministre des finances du 14 septembre 2005, relatif à la fixation du chiffre d'affaires annuel brut réalisé par les contribuables tenus d'utiliser les moyens électroniques à distance pour l'accomplissement de leurs obligations fiscales.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	77	- Décret n°2005-2552 du 19 septembre 2005, accordant à la société Finissage du Nord Ouest « FINO » les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.
	78	- Décret n°2005-2603 du 24 septembre 2005, portant application des dispositions de l'article 2 de la loi n°2005-58 du 18 juillet 2005 relative aux fonds d'amorçage. - Décret n°2005-2604 du 24 septembre 2005, portant relèvement de la taxe sur les déchets et débris d'aciers alliés inoxydables et institution d'une taxe à l'exportation sur le cuivre, l'aluminium et le laiton.
	79	- Arrêté du ministre des finances du 24 septembre 2005, portant visa des modifications introduites au niveau du règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. - Arrêté du ministre des finances du 24 septembre 2005, portant visa des modifications introduites au niveau du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne.
	80	- Arrêté du ministre des finances du 3 octobre 2005, fixant les documents constitutifs du rapport annuel prévu par l'article 60 du code des assurances.
	82	- Décret n°2005-2701 du 11 octobre 2005, portant approbation d'une convention relative à l'ouverture d'un bureau de représentation à Tunis opérant dans le domaine de la réassurance et travaillant essentiellement avec les non-résidents. - Décrets du n°2005-2702 au n°2005-2709 du 11 octobre 2005, accordant des primes d'investissement pour la réalisation de foyers universitaires privés.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	83	- Décret n°2005-2753 du 11 octobre 2005, accordant à la société nationale de distribution du pétrole, les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.
	86	- Décret n°2005-2822 du 18 octobre 2005, relatif à l'approbation de la fermeture de la succursale de « ALEA » en Tunisie.
	90	- Décret n°2005-2931 du 1er novembre 2005, portant suspension des droits de douane et des prélèvements dus à l'importation de certains produits et suspension ou réduction de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur ces produits.
	94	- Décret n°2005-3017 du 21 novembre 2005, complétant le décret n°94-1192 du 30 mai 1994, fixant la liste des équipements et les conditions de bénéfice des incitations prévues par l'article 9 du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2005-3018 du 21 novembre 2005, portant application des dispositions de l'article 329 du code des sociétés commerciales.
	96	- Décret n°2005-3051 du 29 novembre 2005, accordant à la société tunisienne de l'électricité et du gaz, les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.
	99	- Décret n°2005-3142 du 6 décembre 2005, portant modification du décret n°77-608 du 27 juillet 1977, fixant les conditions d'application de la loi n°76-18 du 21 janvier 1976, portant refonte et codification de la législation des changes et du commerce extérieur régissant les relations entre la Tunisie et les pays étrangers, telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la loi n°93-48 du 3 mai 1993.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		- Décret n°2005-3143 du 6 décembre 2005, portant modification du décret n°2000-1459 du 27 juin 2000, fixant la liste des matières premières et articles n'ayant pas de similaires fabriqués localement nécessaires à la fabrication et le montage des matériels et équipements informatiques relevant du numéro de position 84-71 du tarif des droits de douane et susceptibles de bénéficier de l'exonération des droits de douane conformément au paragraphe 7.25 du titre II des dispositions préliminaires du tarif des droits de douane à l'importation et les conditions du bénéfice de cette exonération. - Décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005, portant modification du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.
AFF.ETRANGERES	**17**	- Décret n°2005-354 du 23 février 2005, portant ratification d'une convention établissement une zone de libre échange entre la République Tunisienne et la République Arabe Syrienne.
	20	- Décret n°2005-507 du 7 mars 2005, portant ratification d'un accord de coopération économique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République de Hongrie. - Décret n°2005-508 du 7 mars 2005, portant ratification d'un amendement du paragraphe (1) de l'article 8 du traité de défense commune et de coopération économique entre les Etats de la ligue arabe. - Décret n°2005-509 du 7 mars 2005, portant ratification d'un accord entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque Européenne d'Investissement relatif à l'établissement du siège de la représentation de la Banque Européenne d'Investissement en Tunisie.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		- Décret n°2005-511 du 7 mars 2005, portant ratification de l'accord relatif à l'encouragement de l'investissement entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. - Décret n°2005-513 du 7 mars 2005, portant ratification de l'accord-cadre de partenariat économique et financier entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Française.
	23	- Décret n°2005-787 du 14 mars 2005, portant ratification d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat du Koweït relative à la promotion et à la protection réciproques des investissements.
	34	- Décret n°2005-1224 du 26 avril 2005, portant publication d'une convention établissant une zone de libre échange entre la République Tunisienne et la République Arabe Syrienne - Décret n°2005-1225 du 26 avril 2005, portant ratification d'un accord relatif à la promotion et à la protection des investissements entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Soudan. - Décret n°2005-1226 du 26 avril 2005, portant ratification d'un accord et d'un protocole entre la République Tunisienne et la République d'Afrique du Sud relatifs à la promotion et à la protection réciproques des investissements.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	39	- Décret n° 2005-1482 du 11 mai 2005, portant ratification d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Soudan tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. - Décret n°2005-1483 du 11 mai 2005, portant ratification d'un accord de coopération entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite dans le domaine du transport maritime et des ports. - Décret n°2005-1484 du 11 mai 2005, portant ratification d'un accord entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Hellénique dans le domaine des transports routiers de personnes et de marchandises et de transit. - Décret n°2005-1485 du 11 mai 2005, portant ratification d'une convention sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Arabe Syrienne. - Décret n°2005-1486 du 11 mai 2005, portant ratification d'un accord sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Mali.
	41	- Décret n°2005-1529 du 23 mai 2005, portant ratification d'un accord de libre échange entre la République Tunisienne et les Etats de l'Association européenne de libre échange et les accords et protocoles joints. - Décret n°2005-1530 du 23 mai 2005, portant ratification d'une convention d'association portant sur l'établissement d'une zone de libre échange entre la République Tunisienne et la République de Turquie.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	46	- Décret n°2005-1681 du 6 juin 2005, portant ratification du paragraphe n°1 du mémorandum d'entente entre la République Tunisienne et la République Arabe Syrienne portant ajout d'un article n°11 bis à l'accord de transport aérien conclu entre les deux pays et du paragraphe n°4 du mémorandum d'entente portant amendement de l'alinéa 3 de l'article 7 dudit accord.
	59	- Décret n°2005-2021 du 18 juillet 2005, portant ratification d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Burkina Faso en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu. - Décret n°2005-2023 du 18 juillet 2005, portant publication d'une convention tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique d'Iran.
	69	- Décret n°2005-2333 du 22 août 2005, portant ratification d'une convention de transport aérien entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique d'Iran. - Décret n°2005-2334 du 22 août 2005, portant ratification d'un accord entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie concernant les services aériens réguliers entre et au-delà de leurs territoires respectifs.
	80	- Décret n°2005-2640 du 3 octobre 2005, portant ratification d'une convention relative à l'encouragement et la protection de l'investissement entre la République Tunisienne et la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste.
DEVELOPPEMENT	**4**	- Décret n°2005-18 du 10 janvier 2005, portant

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
ET COOPERATION INTERNATIONALE		ratification de la convention de prêt conclue entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque européenne d'investissement le 7 juin 2004 et relative à la contribution au financement du projet « Voiries prioritaires III amélioration du réseau routier urbain du Grand Tunis et des villes de Sousse, Monastir et Sfax ». - Décret n°2005-19 du 10 janvier 2005, portant ratification de la convention de garantie conclue, le 21 juillet 2004, entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque islamique de développement (BID) et relative à la convention conclue, le 21 juillet 2004, entre la société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) et la BID pour le financement du projet de construction du centre national et des deux centres régionaux de la maîtrise de l'électricité.
	10	- Décret n°2005-165 du 26 janvier 2005, modifiant et complétant le décret n°99-484 du 1er mars 1999, portant encouragement de la petite et moyenne entreprise. - Décret n°2005-166 du 26 janvier 2005, modifiant et complétant le décret n°94-538 du 10 mars 1994, portant encouragement des investissements des nouveaux promoteurs.
	15	- Décret n°2005-311 du 16 février 2005, portant ratification de l'accord de crédit conclu le 14 septembre 2004 entre la République Tunisienne et le Fonds saoudien de développement pour la contribution au financement du projet de la faculté des sciences économiques et de gestion de Sousse et de l'institut supérieur des arts des multimédias de la Manouba. - Décret n°2005-312 du 16 février 2005, portant ratification de l'accord de crédit conclu le 14 septembre 2004 entre la République Tunisienne et le Fonds saoudien de développement pour la contribution au financement du projet de développement agricole intégré de Joumine et Ghzala.
		- Décret n°2005-313 du 16 février 2005, portant

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		ratification de l'accord-cadre de partenariat économique et financier conclu à Paris le 29 juillet 2004 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Française.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	17	- Décret n°2005-381 du 23 février 2005, portant modification du décret n°94-539 du 10 mars 1994, portant fixation des primes, des listes des activités et des projets d'infrastructure et d'équipements collectifs éligibles aux encouragements au titre du développement régional.
		- Décret n°2005-382 du 1er mars 2005, portant organisation des travaux d'élaboration du onzième plan de développement (2007-2011).
	28	- Décret n°2005-1054 du 4 avril 2005, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 7 décembre 2004, entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'Agence Française de Développement, pour la contribution au financement du programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises.
		- Décret n°2005-1055 du 4 avril 2005, portant ratification de l'octroi de la garantie de l'Etat à la convention de crédit conclue le 3 janvier 2005, entre l'Office National de la Télédiffusion et la Banque Clayon de Paris, pour la contribution au financement du projet d'acquisition et d'installation d'un réseau national de faisceaux hertziens numériques.
	46	- Décret n°2005-1686 du 6 juin 2005, modifiant et complétant le décret n°99-483 du 1er mars 1999, portant délimitation des zones d'encouragement au développement régional.
	65	- Décret n°2005-2174 du 9 août 2005, portant ratification de l'accord de prêt conclu, le 28 juin 2005, entre la République Tunisienne et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour la contribution au financement du quatrième programme d'appui à

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		la compétitivité économique.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	86	- Décret n°2005-2856 du 24 octobre 2005, complétant le décret n°94-492 du 28 février 1994, portant fixation des listes des activités relevant des secteurs prévus par les articles 1, 2, 3 et 27 du code d'incitation aux investissements.
	97	- Décret n°2005-3069 du 29 novembre 2005, portant ratification de l'accord de prêt conclu le 27 septembre 2005 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque africaine de développement pour la contribution au financement du troisième programme d'appui à la compétitivité.
INTERIEUR ET DEVELOPPEMENT LOCAL	**13**	- Décret n°2005-205 du 7 février 2005, portant répartition de la réserve du fonds commun des collectivités locales.
EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES	**9**	- Décret n°2005-158 du 26 janvier 2005, fixant les conditions et les modalités d'application de l'article 22 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004, portant loi de finances pour l'année 2005.
	52	- Décret n°2005-1856 du 27 juin 2005, fixant les modalités et les procédures d'application des dispositions de l'article 21 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004, portant loi de finances pour l'année 2005. - Décret n°2005-1857 du 27 juin 2005, fixant les modalités et les procédures d'application des dispositions de l'article 43 bis (nouveau) du code d'incitation aux investissements.
COMMERCE ET ARTISANAT	**59**	- Décret n°2005-2038 du 18 juillet 2005, modifiant et complétant le décret n°95-2396 du 2 décembre 1995 relatif aux modalités d'importation, de transformation et de distribution de la friperie.
SANTE PUBLIQUE	**29**	- Arrêté du ministre de la santé publique du 5 avril 2005, fixant la liste des substituts du lait maternel.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	**68**	- Décret n°2005-2317 du 22 août 2005, portant création d'une agence nationale de gestion des déchets et fixant sa mission, son organisation administrative et financière, ainsi que les modalités de son fonctionnement.
	79	- Décret n°2005-2636 du 24 septembre 2005, modifiant et complétant le décret n°93-2120 du 25 octobre 1993, fixant les conditions et les modalités d'intervention du fonds de dépollution.
TOURISME	**62**	- Décret n°2005-2124 du 27 juillet 2005, fixant les règles d'organisation, de fonctionnement ainsi que les modalités d'intervention du fonds de développement de la compétitivité dans le secteur du tourisme.
TRANSPORT	**101**	- Décret n°2005-3239 du 12 décembre 2005, relatif à l'exonération des redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne à l'aéroport international de Tabarka 7 novembre, à l'aéroport international de Tozeur-Nafta et l'aéroport international de Gafsa-Ksar.
INDUSTRIE, ENERGIE ET PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	**11**	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 29 janvier 2005, fixant la liste des permis de recherche et des concessions d'exploitation de substances minérales classées « Mines » « admis au bénéfice des dispositions du code minier.
	15	- Décret n°2005-316 du 16 février 2005, portant ratification de l'avenant à la convention et ses annexes régissant le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Medjerda »
	16	- Arrêtés du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 21 février 2005, relatifs aux permis de recherches

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		d’hydrocarbures et de prospection.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	18	- Arrêtés du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 26 février 2005, portant institution de deux permis de recherche de substances minérales.
	19	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 2 mars 2005, portant renouvellement exceptionnel du permis de recherche de substances minérales du 5ème groupe au lieu dit « Nafta-Tozeur » du gouvernorat de Tozeur.
	22	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 17 mars 2005, portant autorisation de cession partielle d'intérêts dans le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Kairouan Nord ». - Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 17 mars 2005, portant autorisation de cession partielle d'intérêts dans la concession d'exploitation d'hydrocarbures dite concession « Sidi El Kilani ».
	24	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 17 mars 2005, portant autorisation de cession partielle d'intérêts dans le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Jenein Nord ».
	25	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 22 mars 2005, portant deuxième renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Anaguid » et autorisation de cession partielle d'intérêts détenus par la société « Anadarko Tunisia Anaguid Company » dans ledit permis au profit de la société « Pioneer Natural Resources Anaguid Ltd ».

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	38	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 9 mai 2005, portant institution d'un permis de prospection dit permis « Sud Tozeur ». - Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 9 mai 2005, portant premier renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Nord Médenine ». - Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 9 mai 2005, portant extension de la validité du premier renouvellement et de la superficie du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Medjerda ».
	44	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 24 mai 2005, portant institution d'un permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « El jem ». - Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 24 mai 2005, modifiant et complétant l'arrêté du ministre de l'industrie et de l'énergie du 16 juin 2004, fixant la liste des personnes physiques ou morales autorisées à reprendre des produits pétroliers en raffinerie (s) et auprès des importateurs.
	47	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 7 juin 2005, portant institution d'un permis de prospection d'hydrocarbures dit permis « Chaâl ».
	52	- Décret n°2005-1838 du 27 juin 2005, portant ratification de l'avenant à la convention et ses annexes régissant le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Jenein Sud ».
	53	- Arrêtés du ministre de l'industrie, de l'énergie et

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		des petites et moyennes entreprises du 27 juin 2005, portant institution de permis de recherche de substances minérales aux gouvernorats de Siliana, du Kef, de Béja, de Zaghouan, de Gabès et de Tataouine.

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
	58	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 14 juillet 2005, portant extension de la superficie du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Grombalia ».
	73	- Décret n°2005-2453 du 7 septembre 2005, portant approbation de la convention relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Sud Remada » et ses annexes. - Décret n°2005-2454 du 7 septembre 2005, portant approbation de la convention relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Hammamet Off shore » et ses annexes. - Décret n°2005-2455 du 7 septembre 2005, portant ratification de l'avenant à la convention et ses annexes régissant le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Ras Marmour » et ses annexes.
	77	- Décret n°2005-2556 du 19 septembre 2005, modifiant et complétant le décret n°99-2741 du 6 décembre 1999, fixant les règles d'organisation, de fonctionnement ainsi que les modalités d'intervention du « fonds de développement de la compétitivité industrielle ».
	86	- Décret n°2005-2878 du 18 octobre 2005, portant approbation de la convention relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Borj El Khadra Sud » et ses annexes. - Décret n°2005-2879 du 18 octobre 2005, portant approbation de la convention relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Sfax Offshore » et ses annexes.
	91	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 11 novembre 2005, portant autorisation d'une cession totale d'intérêts dans la concession d'exploitation dite concession « Didon ». - Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 11

NATURE DU TEXTE	NUMEROS	OBJET
		novembre 2005, portant autorisation d'une cession totale d'intérêts dans le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Zarat ».
	92	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 11 novembre 2005, portant deuxième renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Ras Marmour ».
	94	- Décret n°2005-3023 du 21 novembre 2005, portant ratification de l'avenant n°1 à la convention régissant le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Kairouan Nord » et ses annexes. - Arrêté des ministres du commerce et de l'artisanat, de l'agriculture et des ressources hydrauliques, des finances et de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 15 novembre 2005, portant fixation de la prime de soutien du prix de vente de la poudre de lait fabriquée à partir du lait frais produit localement pour l'année 2005.
	98	- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 1er décembre 2005, portant autorisation de cession totale d'intérêts dans la concession d'exploitation d'hydrocarbures dite concession « Cosmos ».